


Cohezio vous accompagne

Aidez vos travailleurs à faire face aux événements
graves au travail, potentiellement traumatisants

Notre département psychosocial peut vous accompagner :

- **Soutien psychologique** du personnel impliqué par la situation via un débriefing individuel et/ou collectif.

 Premier contact et conseils téléphoniques **dans les 24h**

 Intervention :
dans les 48h à 72h à partir de la demande de prise en charge

- Accompagnement dans **l'élaboration de procédures internes** de gestion des événements choquants et potentiellement traumatisants
- Mise à disposition de **matériel de sensibilisation** (brochure, affiche, etc.)
- **Formation** de la ligne hiérarchique à la gestion de ce type d'événements
- Formation et intervision d'**intervenants de première ligne**

cohezio 

Ensemble, prenons le bien-être au sérieux

**Service Externe de Prévention
et de Protection au Travail**

Boulevard Bischoffsheim 1-8 • 1000 Bruxelles
T. +32 (0)2 533 74 11 • info@cohezio.be

www.cohezio.be

- **Pour toute demande, contacter :**
02/533.74.88 du lundi au vendredi de 8h à 17h

En dehors des heures d'ouverture de nos bureaux,
une permanence téléphonique est prévue pour les
demandes de soutien psychologique